



VOILE

VGA Saint-Maur Voile

Projet associatif et sportif

PROJET ASSOCIATIF ET SPORTIF

1.	Avant propos	3
2.	Situation	4
2.1.	Spécificités de l'encadrement de la pratique de la voile	4
2.2.	Spécificité de la pratique de la voile en île de France	4
2.3.	Le Comité Départemental de Voile	4
2.4.	Situation des clubs dans le Val de Marne.....	5
2.5.	Situation géographique dans le 94.....	5
2.6.	Situation de l'encadrement.....	5
3.	Situation du club	6
3.1.	Situation financière du club	6
3.2.	Encadrement	6
3.3.	Projets de développement	6
3.4.	Etat de la flotte.....	7
3.4.1.	Optimist.....	7
3.4.2.	Equipe.....	7
3.4.3.	OpenBIC.....	7
3.4.4.	420.....	7
3.4.5.	Laser	7
3.4.6.	Caravelle.....	7
3.4.7.	Vent d'Ouest	7
3.4.8.	Paddle.....	7
4.	Projet associatif et sportif	8
4.1.	Vie sur la base et renforcement du bureau.....	8
4.2.	Collaboration des clubs au sein du 94.....	8
4.3.	Projets de développement	8
4.4.	Associer la voile et la nature	9
4.5.	Public jeunes	9
4.5.1.	La pratique loisir.....	9
4.5.2.	Du loisir vers la compétition.....	9
4.5.3.	Perfectionnement	10
4.5.4.	Pratiquer en famille et avec ses camarades.....	10
4.6.	Public adulte.....	10
4.6.1.	Atteindre l'autonomie.....	10
4.6.2.	La pratique loisir.....	10
4.6.3.	Profiter plus longtemps de la saison	11
4.6.4.	Diversifier les lieux de pratique.....	11
4.6.5.	Diversifier la pratique : paddle et voile habitable sur mer.....	11
4.7.	Public en situation de handicap	11
4.8.	Amélioration de la flotte	12
4.9.	Zone de réparation.....	12
4.10.	Mise à l'eau	12

1. Avant propos

La voile avant d'être un sport, c'est avant tout un esprit. C'est se confronter à un élément qui nous dépasse. C'est avec des moyens humains parcourir l'infiniment grand. Ces moyens sont matériels avec nos bateaux, nos appareils de navigations, nos équipements, ils sont également personnels, avec notre anticipation, notre responsabilité, notre engagement, ils sont enfin collectifs, avec l'esprit d'équipe, le partage des connaissances, la convivialité. Certainement pour toutes ces raisons et bien d'autres, la voile est un univers particulier que nous pensons essentiel, à partager et à faire découvrir.

La VGA Saint-Maur Voile est une section de la VGA Saint-Maur Omnisports, association à but non lucratif qui relève de la loi du 1 juillet 1901. Certains clubs sont essentiellement constitués de propriétaires de bateaux ou axés sur une pratique autonome sans encadrement. C'est le cas d'un grand nombre de clubs proches. Au contraire de cette approche, la VGA a fait le choix, qui nous paraît être conforme aux valeurs de la voile, d'un club ouvert au plus grand nombre, axé sur la découverte et une formation de qualité, en embauchant un moniteur à plein temps.

Un projet repose sur plusieurs aspects : l'objectif qui doit être conforme à l'esprit du club, les moyens humains qu'ils soient salariés ou bénévoles et l'aspect financier, qui est nécessaire à toute réalisation. Pour ce dernier, si précédemment, il a été possible grâce aux aides en faveur du sport de haut niveau et de contrats aidés d'assurer les salaires de plusieurs salariés, mais également financer du matériel, à l'heure actuelle ces soutiens ont largement diminué et les contrats ont disparu.

Nous souhaitons, à travers ce projet, vous présenter les contraintes liées à l'activité, au contexte géographique et à l'orientation des subventions, et le projet à proprement parler, avec les mesures envisagées. Il s'articule autour de deux axes principaux, le renforcement du chef de base et le développement des échanges entre les clubs de la région pour élargir les possibilités en terme pédagogique, en termes de lieux de navigation, enfin étendre, si possible, la saison à l'hiver et l'ensemble de l'été.

Notez que l'équipe de VGA Saint-Maur Voile, est attachée à la démarche associative, puisque Laurent Dufort, président adjoint évolue dans ce cadre depuis trente ans, notamment au comité départemental de voile (cdv), Alaric de Laroque, trésorier de la section, y évolue quant à lui depuis vingt ans, dont dix ans au sein de conseil de l'administration de la VGA Saint-Maur Omnisports, tout autant que Samy Younsi, qui y a réalisé une grande partie de sa carrière. Le bureau, après avoir vu beaucoup de départs en début de saison, est fier d'annoncer qu'il se renforce d'un nouveau membre, au poste de secrétaire, qui vous sera présenté à la prochaine à la prochaine assemblée générale, Matthieu Nicolas.

Comme vous le verrez, œuvrer à la VGA Saint-Maur Voile, c'est œuvrer en faveur de la voile, mais également à des actions sociales en faveur de publics défavorisés et en situation de handicap, notamment avec le département. Ce projet a vocation à être évolutif et participatif. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez y participer. Dans le contexte particulier des mesures sanitaires, il vous est présenté par anticipation, mais l'assemblée générale est l'occasion de donner votre avis.

En espérant vous avoir donné envie de découvrir la voile ou de vous engager encore un peu plus dans son univers, dans l'attente de vous voir sur la base, nous vous souhaitons bonne lecture.

Toute l'équipe de la VGA Saint-Maur

2. Situation

2.1. Spécificités de l'encadrement de la pratique de la voile

L'encadrement de la voile nécessite des spécificités en raison de l'environnement naturel qui induit, selon les lieux, des difficultés différentes. Sur rivière, un fort courant, des vents évanescents et tourbillonnants, ainsi que le passage des péniches représentent des risques importants.

La navigation se fait en flottille de six au maximum, accompagnée d'un bateau de sécurité disposant d'un moyen de communication adapté.

Pour une ouverture dans le cadre d'une école de voile labellisé Fédération Française de Voile, le chef de base doit obligatoirement être titulaire d'un diplôme d'état mention voile.

Les encadrants moniteur, cqp amv ou imv peuvent encadrer sous l'égide de ce dernier. Le chef de base est garant du Dispositif Surveillance et Intervention affiché au club house.

2.2. Spécificité de la pratique de la voile en île de France

La situation de la voile en Ile de France est différente des clubs de bords de mer où l'environnement est particulièrement adapté à la pratique aussi bien pour les pratiquants que les encadrants.

De surcroît, l'Ile de France souffre d'un déficit d'image bien que, pour autant, le dépaysement et le bien être ressenti sur les plans d'eau est indéniable. Sa situation géographique offre l'avantage d'une pratique plus régulière en évitant des déplacements onéreux. Si la pratique paraît « moins fun » elle est techniquement très intéressante et formatrice.

En Ile de France, il est donc plus difficile de démarcher des encadrants avec des diplômes professionnels, sachant que l'activité se concentre sur le week-end et qu'il est également difficile de leur trouver de l'activité à plein temps annuellement.

Pour toutes ces raisons, les moniteurs formés auront tendance à rechercher à exercer sur les côtes, le cadre de vie, les conditions de travail et coût de la vie étant plus facile. Les encadrants sont donc moins nombreux.

2.3. Le Comité Départemental de Voile

Le Comité Départemental de Voile du Val de Marne est un organisme décentralisé de la Fédération française de Voile au niveau du département. Il fait partie de la Ligue Ile-de-France de Voile. Laurent Dufort en est actuellement le président, il a succédé à Jean-François Bedu qui était également le président de la section VGA Saint-Maur Voile avant de devenir président de l'ensemble de l'association.

Le comité est chargé de coordonner et d'animer le secteur voile du département avec le concours des 10 clubs affiliés à la FFV

Il a pour objet de :

- Promouvoir, mieux faire connaître la voile auprès du grand public par la participation à des événements organisés par le Conseil Général du 94,
- Soutenir les politiques visant à l'éducation nautique des jeunes Val de Marnais (Ecole de voile départementale, accueil de scolaires, aide aux clubs, Challenge du Président),
- Contribuer à l'organisation d'épreuves départementales (Challenge départemental),
- Favoriser le développement dans les clubs de la pratique loisirs ou compétition, encourager la pratique féminine et la pratique en situation de handicap,
- Organiser des entraînements et des stages pour les jeunes coureurs du département.

2.4. Situation des clubs dans le Val de Marne

Dans le Val de Marne, les clubs, affiliés au CDV, sont les suivants dans les pratiques indiquées.

Dériveur léger :

- Cercle de Voile de la Basse Marne (CVBM) et quillard de sport
- Vie au Grand Air voile (VGA) et quillard de sport
- Club Nautique d'Ablon (CNA)
- Passion Nautique Développement (PND) et quillard de sport
- US Créteil voile
- Club Nautique de Choisy le Roi (CNCR)

Habitable :

- Cercle de Voile de la Basse Marne (CVBM)

Pratique habitable sur mer :

- Passion Nautique Développement (PND)
- France voile loisirs
- Yatch club de Vincennes

Il est à noter que seul la VGA Saint-Maur et l'US Créteil proposent l'enseignement de la voile par des diplômés d'État.

2.5. Situation géographique dans le 94

La Seine - Club Nautique d'Ablon (CNA)

La Marne - Cercle de Voile de la Basse Marne (CVBM)

La Marne - Vie au Grand Air voile (VGA) / Passion Nautique Développement (PND)

Lac de Créteil - US Créteil Voile

Bassin de Choisy le roi - Club Nautique de Choisy le Roi (CNCR)

Bassin de Choisy le roi – le CDV 94

2.6. Situation de l'encadrement

A l'heure actuelle, seuls l'US Créteil et la VGA Saint-Maur ont des éducateurs sportifs BPJEPS. Par ailleurs, la région IDF est en déficit de profils, puisque malgré des dispositions prises en faveur de la formation de nouveaux encadrants, pour la saison 2020/2021 seul un stagiaire a souhaité suivre la formation en alternance.

A noté le CDV 94 est organisme de formation agréé par la ligue pour le monitorat de voile et Samy est formateur régional et Laurent formateur national

3. Situation du club

3.1. Situation financière du club

Pour la première fois depuis 5 ans le club terminait son exercice août 2019/août 2020 de façon excédentaire plutôt qu'à l'équilibre. Ce résultat est lié à l'organisation de stages durant l'été pour le département. Il est, à noter, que l'excédent spécifiquement lié aux deux mois de chômage partiel a été provisionné en vue d'un éventuel dédommagement partiel des adhérents, si le contexte sanitaire venait à interrompre durablement la saison une nouvelle fois, conformément aux directives de la VGA Saint-Maur Omnisports.

Il est à considérer, que même si le résultat est meilleur, comme les saisons précédentes, la section n'est pas encore en capacité d'assurer ses charges sur l'ensemble de l'année grâce à sa trésorerie propre. Elle fera appel à une avance de trésorerie auprès de la VGA Saint-Maur Omnisports, c'est-à-dire des autres sections.

Dans les grandes masses, le revenu des adhérents, frais de licence FFV et cotisation siège déduites, ne représentent qu'une faible partie (moins de 15% du budget). Les subventions de la mairie permettent d'assurer les charges fixes du club. Le reste est assuré par des prestations extérieures, c'est-à-dire à destination des non adhérents, complétés pour une petite partie par des subventions en faveur des publics visés par les actions en question.

3.2. Encadrement

A l'heure actuelle, Samy Younsi est le seul salarié à plein temps comme chef de base.

Il dispose du diplôme suivant par équivalence : Brevet d'éducateur professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), spécialité « activités nautiques », mention monovalente « voile ».

- Diplôme de Formateur régional de CQP IV (certificat de qualification professionnelle Initiateur Voile.
- Diplôme Entraîneur régional voile.
- Diplôme fédéral à la prévention des maladies chroniques par l'activité physique et sportive.

Il est à noter qu'il dispose également de l'agrément pour encadrer le public scolaire dans le privé et dans le public, la formation d'encadrement du public dans le cadre du sport santé.

3.3. Projets de développement

A l'heure actuelle et dans le cadre de la découverte de la voile et sensibilisation à l'environnement, à destination de différents publics et organismes tel que :

- Le département 94 (Cellule Action Educative-Eau) Direction des services de l'Environnement et de l'Assainissement,
- Les élèves de zone prioritaire d'éducation et centre de loisir ou public à faible revenus,
- Des personnes issues d'IME (instituts médico-éducatifs) avec de personnes en situations de handicap physique ou psychologique,

- Des adolescents en insertion scolaires et professionnel placé dans des établissements et services en faveur des enfants et adolescents en difficulté sociale,
- Ecoles privées et publiques de la ville de Saint Maur.

3.4. Etat de la flotte

3.4.1. Optimist

- 14 écoles de voile
- 10 écoles de sports
- 2 compétitions.

3.4.2. Equipe

- 2 compétitions

3.4.3. OpenBIC

- 5 compétitions
- 2 prêtés par le CDV 94

3.4.4. 420

- 4 écoles de voiles
- 2 écoles de Sports
- 2 compétitions

3.4.5. Laser

- 5 écoles de voiles
- 3 écoles de sport
- 8 compétitions

3.4.6. Caravelle

- 1 écoles de voiles

3.4.7. Vent d'Ouest

- 5 qui appartiennent à PND que nos adhérents peuvent utiliser.

3.4.8. Paddle

11 paddles au total

- 8 en dures
- 3 gonflables
- Le club est en cours d'acquisition de 4 autres paddles gonflables grâce au challenge du président

4. Projet associatif et sportif

4.1. Vie sur la base et renforcement du bureau

La voile c'est avant tout la convivialité et la volonté de partage. La VGA Saint-Maur Voile, à la différence d'autres clubs constitués de propriétaires de voiliers, majoritaires dans le Val de Marne, met à disposition sa base et ses bateaux au plus grand nombre. Selon nous c'est cette démarche qui répond le mieux à l'esprit voile et à l'esprit VGA. Dans cette optique, avoir un bureau dynamique et des adhérents heureux de participer est essentiel. Nous souhaitons renforcer le club sur les aspects qui suivent et si possible, renforcer le bureau avec des personnes qui y veilleront, en plus d'apporter leur vision au développement du club.

Pour disposer au mieux des installations, lorsque le soleil le permettra, nous comptons mettre à disposition des tables et des chaises, et si possible des boissons qui permettront de profiter du soleil. De même, aux saisons froides la possibilité de mettre à disposition le club house. En supplément, organiser plusieurs fois dans l'année des événements où seront conviés les adhérents et leur famille. Les paddles et les barbecues devraient y contribuer.

Pour entretenir la flotte, nous envisageons, une ou deux fois par an, à l'occasion de journées festives, de faire appel à tous pour entretenir les bateaux et faire les petites réparations.

Enfin la communication est un aspect important pour que le club puisse avoir une visibilité à l'intérieur comme à l'extérieur. Un site a été créé bénévolement et nous disposons d'une nouvelle page Facebook, nous souhaiterions des personnes pour les faire vivre.

4.2. Collaboration des clubs au sein du 94

La majorité des clubs du Val de Marne rencontre les mêmes difficultés, aussi bien en termes d'apprentissage, que d'offres à disposition de ses adhérents. En effet, certains clubs historiquement constitués de propriétaires souhaiteraient mettre en place une école de voile. De même, pouvoir proposer une offre diversifiée en termes de zone de navigation permettrait aux adhérents de profiter pleinement de tous les aspects de la voile. Pour finir, certaines infrastructures, telles que celles permettant aux personnes en situation de handicap ne sont disponibles que sur certaines bases, alors que les adhérents peuvent être sur différentes communes.

La démarche est déjà en cours depuis plusieurs années, notamment sous l'impulsion du comité départemental de voile, aux travers des stages et d'échanges de ressources, visant au rapprochement des clubs. Nous comptons la soutenir et y participer. Cela permettrait par exemple de naviguer sur les autres clubs sans déplacer les bateaux, ce qui est déjà le cas dans le cadre des entraînements d'hiver. De la même façon, cela permettrait, à défaut de pouvoir dans l'état actuel des finances, embaucher une autre personne à plein temps, de mutualiser les besoins au sein du Val de Marne et permettre l'embauche dans l'un des clubs ou au comité départemental de voile d'une personne supplémentaire.

4.3. Projets de développement

Par le passé les subventions, en plus d'être plus importantes en montant et en nombre étaient axées vers la compétition. De même, certains contrats, aujourd'hui disparus, permettaient un emploi facilité. Aujourd'hui, un club de voile ne pourrait employer une personne à plein temps uniquement via ses adhérents. L'approche menée depuis plusieurs années consistant à diversifier les partenaires tels que les écoles, le département est celle qui apporte le meilleur levier financier pour le développement du club.

Il est à noter que si le public concerné n'est pas adhérent, il reste dans la ligne du club qui se veut offrir la découverte de la voile au plus large public. Une grande partie des projets sont à destination de publics qui n'auraient pas les moyens de découvrir la voile.

Nous souhaitons poursuivre cette démarche et si possible l'accentuer, afin qu'elle puisse financièrement permettre le renforcement de l'encadrement autour du chef de base, en le remplaçant à certaines périodes et pourquoi pas, soit directement, soit en soutenant l'emploi de ressources d'autres clubs, augmenter les possibilités d'encadrement.

4.4. Associer la voile et la nature

Depuis plusieurs années, un projet pour le département inclut une partie découverte par un vétérinaire, en collaboration avec une association de pêche. Il est, à noter, que loin de l'image que l'on pourrait se faire de l'activité de pêche, elle ne se limite pas qu'à pêcher des poissons, mais également à entretenir les berges et les zones de pêche. Par ailleurs, Saint-Maur a décidé de transformer le centre autrefois utilisé pour les centres aérés en maison de la nature, avec notamment un jardin. Ce centre sert également de stockage de nos bateaux.

Nous souhaiterions, d'une part, au moment du stage proposé au département, permettre à ceux qui le souhaitent de découvrir la faune et la flore de la Marne. D'autre part, développer des partenariats avec la ville de Saint-Maur dans ce cadre.

4.5. Public jeunes

4.5.1. La pratique loisir

Si par le passé le club avait une dynamique sportive très forte, le contexte a changé avec le manque de subventions axées vers la compétition et une demande de plus en plus tournée vers une pratique loisir.

Pour autant, pratiquer la compétition quel que soit l'objectif, sans forcément souhaiter un classement, c'est-à-dire dans une pratique que l'on pourrait qualifier de loisir, permet d'améliorer le niveau de voile par l'observation des autres et également par l'expérimentation de différents lieux de pratique.

4.5.2. Du loisir vers la compétition

Pour qu'une politique sportive puisse être menée, il est nécessaire de disposer du matériel adapté et d'avoir un enseignement spécifique. De même, pour qu'une émulation puisse se créer, un nombre suffisant de compétiteurs est important, tout autant qu'un groupe de parents suffisamment nombreux pour suivre les jeunes sur leur lieu de pratique.

Dans ce cadre, le club dispose de matériel, nous souhaitons renforcer l'encadrement afin de permettre au chef de base de se focaliser un peu plus sur la progression de vos enfants via des entraînements et de la régates. Les

rencontres avec d'autres jeunes provenant de clubs environnant sont bénéfiques pour leur progression, leur motivation, et donc leur plaisir.

4.5.3. Perfectionnement

Sur la série open skiff nous envisageons des stages de perfectionnement en coopération avec les clubs d'Anguin les Bains et de Viry Chatillon qui sont moteurs sur cette série. Sur la série Optimist avec le club de Créteil.

Le véhicule neuf places du club peut faciliter ces déplacements et sera mis à disposition des parents.

Pendant les vacances scolaires nous souhaitons poursuivre et accentuer l'organisation de stages. Des stages de la ligue sont également possibles durant les vacances de printemps.

4.5.4. Pratiquer en famille et avec ses camarades

Comme, la voile c'est également le plaisir d'être ensemble, afin de pratiquer en famille entre parents et enfant, le club propose déjà, mais compte augmenter leur nombre : le paddle. De même avec le P.N.D. notre club de voile habitable partenaire pourront être proposées des sorties en mer entre parents et enfants.

Nous souhaitons enfin organiser des journées à thèmes comme : navigation parents/enfants, les enfants et leurs camarades pour une découverte de la voile, anniversaires etc.

4.6. Public adulte

4.6.1. Atteindre l'autonomie

Considérant une pratique régulière tout au long de la saison, l'objectif est d'atteindre la capacité à la pratique en autonomie en une saison. Un pratiquant possédant ce niveau est en capacité d'effectuer les manœuvres nécessaires pour se mettre en sécurité

Nous organiserons la validation des niveaux FFVoile afin de donner des repères de progression vers l'autonomie de pratique (niv 3 ffv).

Parallèlement nous vous proposerons un parcours nautique pour progresser comme marin !

4.6.2. La pratique loisir

Cependant à l'heure actuelle, ne disposant que d'un seul moniteur, il est difficile de segmenter les niveaux. De même, la durée de la saison est un facteur supplémentaire ralentissant potentiellement la progression, tout autant que pratiquer trop longtemps au même endroit.

De même que pour les jeunes, une demande pour de l'école de voile adulte est née axée également vers une pratique loisir.

L'ambition de cette école est d'amener vers l'autonomie (niveau trois ffvoile) afin de proposer une pratique de loisir, et éventuellement compétitive plus importante dans un cadre réglementaire défini.

Moyennant la présence d'une personne sur une embarcation de sécurité, les adhérents concernés pourront pratiquer sans encadrement.

4.6.3. Profiter plus longtemps de la saison

Nous faciliterons également le passage du permis bateau mer et rivière, aux adhérents leur permettant ainsi d'utiliser les bateaux de sécurité du club, offrant aux adhérents autonomes de pratiquer en sécurité, durant toute l'année.

Pour mettre à profit la saison d'hiver, ce qui était déjà possible, mais fera l'objet d'une meilleure communication, des entraînements d'hiver interclub sur la base de Choisy le Roi pourront être réalisés. Au sein de la VGA, des cours théoriques continueront d'être organisés.

4.6.4. Diversifier les lieux de pratique

Nous souhaitons encourager la participation aux régates de club de tous niveaux, le dimanche avec le CVBM (le club d'en face) ou le CNCR à Choisy le Roi.

Noier des partenariats interclubs, déjà mentionnés, permettra de naviguer sur d'autres plans d'eau en profitant des bateaux à disposition sur place.

A noter, que le véhicule neuf places du club peut faciliter ces déplacements.

4.6.5. Diversifier la pratique : paddle et voile habitable sur mer

La flotte de paddle va être renforcée. Ces supports seront comme par le passé prioritairement mis à disposition des adhérents, afin qu'ils puissent pratiquer seuls en famille ou entre amis.

Pour diversifier la pratique, le partenariat avec le PND, club de voile habitable installé sur la base de longue date, permettra en supplément de la sortie annuelle proposée au sein du club de s'inscrire à des sorties en mer.

Il est à noter que les Vents d'Ouest sur la base sont mis à disposition par cette association. Ce regroupement est l'occasion d'allier voile légère et voile habitable.

Tout au long de l'année, il est donc possible de naviguer en mer. Nous pouvons organiser des séjours à la carte.

4.7. Public en situation de handicap

Adhérer à une association telle que la VGA, c'est aussi souhaiter proposer la pratique au plus grand nombre.

Par le passé, le club proposait la pratique adaptée, c'est-à-dire une pratique pour le public souffrant de déficience mentale. Aujourd'hui le club est de nouveau en contact avec des associations pour envisager de nouveau cette pratique.

Pour le sport handicap, c'est-à-dire les sportifs souffrant de handicap physique, le comité départemental de voile sur la base de Choisy dispose de bateaux adaptés, le club envisage de profiter de ces installations pour offrir aux personnes concernées la possibilité de s'ouvrir à la navigation. Le véhicule neuf places du club pourrait peut-être faciliter ce déplacement, pour les emmener jusqu'à la base.

4.8. Amélioration de la flotte

Il est envisagé de remplacer le Caravelle, bateau aux performances limitées compte tenu du vent et par ailleurs surclassé par un Bahia, embarcation plus dynamique. Il est, à noter, ce dernier est par ailleurs privilégié et pourrait de ce fait faire l'objet de régates. Le remplaçant serait donc un Bahia.

4.9. Zone de réparation

Le club ne dispose actuellement d'aucun emplacement permettant d'effectuer des réparations au sec pour les bateaux et idéalement chauffé pour intervenir durant les périodes froides sur plusieurs jours. Le sujet est en réflexion, puisqu'un tel endroit permettrait de faciliter grandement l'entretien des bateaux.

4.10. Mise à l'eau

La mise à l'eau existante n'est plus fonctionnelle depuis de très nombreuses années, prise dans la vase. De même, les protections du quai réalisées à l'aide de bois et de pneus commencent à se détériorer fortement laissant par endroit des éléments métalliques pouvant abîmer les coques. Afin de préserver les bateaux, des solutions sont à l'étude pour permettre d'en améliorer la mise à l'eau.

Nous réfléchissons également à la réorganisation des bateaux et de leur matériel sur le site (par ex, la partie du club vers la passerelle est peu ou mal utilisé)

Nous avons un nouveau toit pour les vestiaires, il y a peut-être des possibilités de réaménagement.